

DOSSIER DE PRESSE 2021



CONTACTS PRESSE
LE BUREAU DE COM
Mia Bertier

mbertier@lebureaudecom.fr / 06 74 37 98 39

SOMMAIRE

GROUPE AQUALANDE	3
1. 40 ANS D'HISTOIRE	3
2. CHIFFRES CLÉS ET ORGANIGRAMME DU GROUPE AQUALANDE	4
3. L'EXPERT DE L'AQUACULTURE.....	5
3.1 UNE EXPERTISE RECONNUE DANS LA PRODUCTION D'ALEVINS MARINS (BAR, DAURADE, MAIGRE, CREVETTE).....	5
3.2 UNE FILIÈRE TRUITE ÉLEVÉE EN EAU DOUCE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT.....	5
.....	5
4. LA TRUITE SOUS TOUTES SES FORMES.....	6
UN GROUPE ENGAGÉ	7
1. GROUPE AQUALANDE, ENTREPRISE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RSE.....	7
2. UNE AQUACULTURE DURABLE ET RESPONSABLE EN MILIEU NATUREL	7
2.1 L'INNOVATION AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION DU MILIEU AQUATIQUE.....	7
2.2 UNE VEILLE PERMANENTE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DE L'EMPREINTE CARBONE	8
.....	8
2.3 LE BIO, UN CERCLE VERTUEUX.....	8
3. L'EXIGENCE QUALITÉ DE L'AMONT À L'AVAL	9
3.1 UNE TRUITE BIEN ÉLEVÉE	9
3.2 MAÎTRISER L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE POUR UNE TRAÇABILITÉ SANS FAILLE	9
4. DES CERTIFICATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES, GAGES DE L'ENGAGEMENT DU GROUPE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ.....	10
UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE QUI PLACE L'HUMAIN AU CŒUR DE SON ORGANISATION	12
1. DÉVELOPPER L'HUMAIN AU CŒUR DE LA FILIÈRE	12
1.1 L'ENGAGEMENT RH.....	12
1.2 DES COLLABORATEURS ACCOMPAGNÉS TOUT AU LONG DE LEUR CARRIÈRE	13
2. DES MÉTIERS D'EXPERTISE	14
AQUALANDE, UN GROUPE ACTEUR MAJEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE	15
1. L'ANCRAGE TERRITORIAL, UNE ÉVIDENCE INCONTOURNABLE.....	15
2. UNE ENTREPRISE IMPLIQUÉE DANS LA VIE SOCIO-CULTURELLE LOCALE	15

GROUPE AQUALANDE

1. 40 ANS D'HISTOIRE

Aqualande est né en 1981 de la passion de plusieurs pisciculteurs réunis en coopérative. Convaincus que l'union fait la force, ils s'associent pour vitaliser l'économie du nord-est des Landes et valoriser leur production. Au fil des années, innovante et performante, l'entreprise a su conjuguer réussite économique, développement de nouvelles technologies et respect de l'environnement.



1981 : en mai, Jacques Lamothe, Jean-Claude Béziat, Michel Barrucand, Abel Caubarrus, François Pomarez, Michel Harispe, Joël Lucas et Christophe Tragnan créent la SCA (Société Coopérative Agricole) des Aquaculteurs Landais. La même année, la première unité de conditionnement de truites fraîches est installée à Roquefort, sur l'emplacement d'une ancienne usine de distillation de résine.

1983 : création du premier centre de reproduction à Pissos (Landes).

1986 : le site accueille un premier centre de sélection.

1988 : construction à Roquefort d'une nouvelle unité de transformation de poissons frais.

1991 : lancement de la marque Landvika au SIAL de Paris et création d'Aqualande.

1992 : Aqualande se diversifie dans l'élevage marin. Acquisition de la première ferme de bars, Extramer, à Salses (Pyrénées Orientales).

1993 : lancement du caviar de truite, aujourd'hui reconnu pour sa qualité.

1994 : création de la première unité de fumaison des grandes truites à Roquefort.

1995 : Aqualande achète une première écloserie de daurades royales « Ferme Marine du Douhet » sur l'île d'Oléron (17).

2003 : acquisition d'une écloserie de bars « Les Poissons Du Soleil » située à Sète (34).

Lancement de la gamme de truite fumée Ovive avec la truite fumée des Pyrénées comme produit phare.

2006 : ouverture d'une nouvelle usine de 4 300 m² dédiée exclusivement à la truite fumée.

2007 : lancement de la première truite fumée Label Rouge.

2009 : lancement de la truite fumée Bio Ovive.

2012 : extension de l'usine de truite fumée à Sarbazan.

2013 : reprise de 5 piscicultures de truites dans les Landes et en Charentes au groupe Norway Seafood.

2017 : acquisition d'Eurotrucha, 3 piscicultures de truites en Espagne.

2018 : acquisition de Pizolla, 5 piscicultures en Espagne, leader espagnol de l'élevage de truites.

Acquisition de La Petite Canau, écloserie de crevette. Ouverture d'une nouvelle unité de 6500m² à Sarbazan, dédiée à la transformation de truite fumée.

2021 : 4^{ème} évaluation RSE Afaq 26 000.

Fusion des entités marines du Groupe : Fermes Marines du Douhet + Les Poissons Du Soleil donnant naissance à l'entité FMDS.

L'entreprise est aujourd'hui le premier éleveur-transformateur de truites d'eau douce en Europe. Le groupe est aussi leader européen en matière de sélection de poissons d'aquaculture et leader mondial sur la sélection de truites.

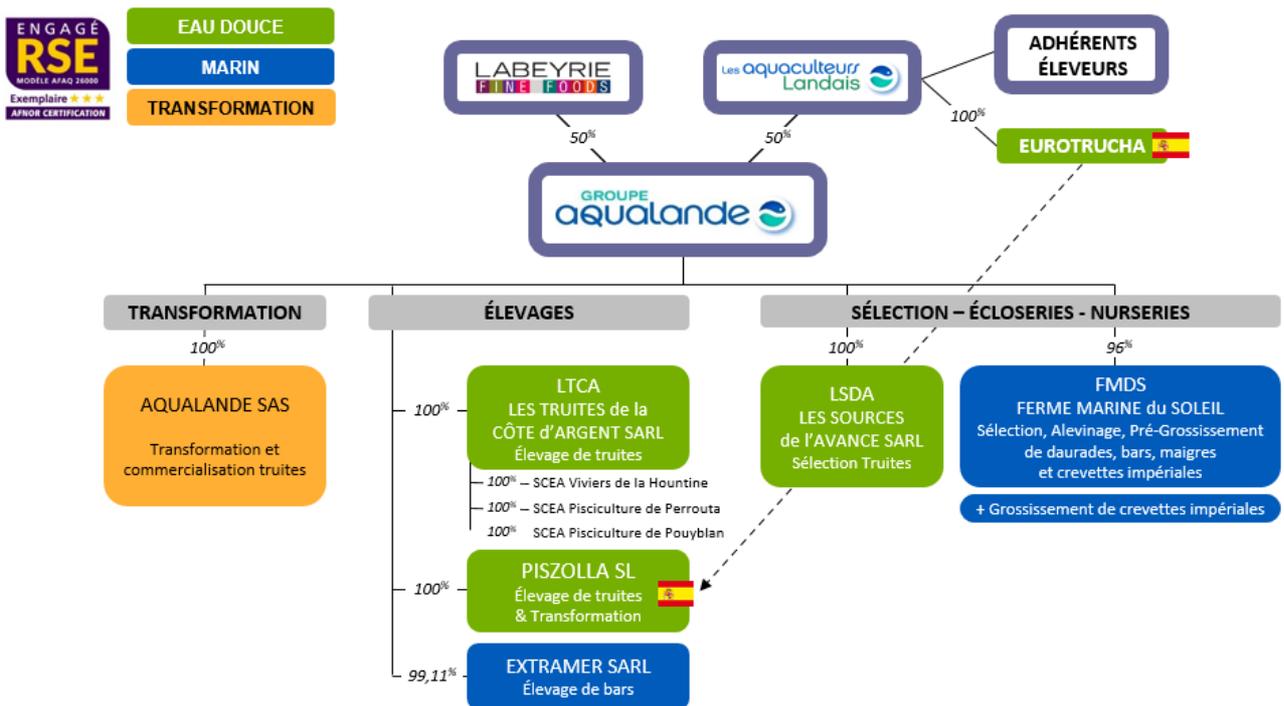
Fort du savoir-faire de ses hommes, le Groupe Aqualande a su s'adapter aux exigences grandissantes du marché tout en développant une pisciculture toujours plus performante en osmose avec le milieu naturel. Le groupe s'est développé dans l'ensemble des activités de la filière aquacole, de l'élevage à la transformation de la truite, via trois pôles d'activités :

- 1 pôle de sélection et de reproduction d'alevins d'espèces aquacoles
- 1 pôle d'élevage de truites

- 1 pôle de transformation de truites

2. CHIFFRES CLÉS ET ORGANIGRAMME DU GROUPE AQUALANDE

- 147 M€ de CA en 2020
- 1^{er} producteur européen de truite fumée
- 250 Mo d'œufs embryonnés
- 20% de PDM (valeur) pour la marque Ovive
- + de 1000 salariés
- 47 sites aquacoles
- 40 piscicultures
- 100M d'alevins de bar, daurade et maigres produits dans les écloséries
- 2 usines situées dans les Landes
- 5 000 tonnes de truites fumées / an
- 120 tonnes d'œufs de truite / an



3. L'EXPERT DE L'AQUACULTURE

3.1 UNE EXPERTISE RECONNUE DANS LA PRODUCTION D'ALEVINS MARINS (BAR, DAURADE, MAIGRE, CREVETTE)

En plaçant l'innovation au centre de son activité, le Groupe Aqualande est devenu un acteur majeur de la sélection des espèces marines, en France mais aussi dans le monde.

Les Fermes Marines du Soleil, filiale marine du groupe, ont développé deux écloséries pour espèces marines (bars, daurades royales, maigres) à Sète et sur l'île d'Oléron, loin des pôles industriels.

Grâce à ses 4 sites de prégrossissement (1 en Vendée, 3 en Languedoc-Roussillon), le groupe produit **100 millions d'alevins et de larves** vendus à travers le monde.

3.2 UNE FILIÈRE TRUITE ÉLEVÉE EN EAU DOUCE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Afin de maîtriser l'origine, la qualité, l'engagement RSE et l'impact environnemental à chaque étape de la production, Le Groupe Aqualande a pris le parti d'intégrer l'ensemble de la filière et de se développer sur chacun de ces métiers.

Des centres de sélection et de reproduction de truites, véritables pôles techniques de pointe

Sous la bannière Aqualande Origines, le Groupe est aujourd'hui leader européen de la sélection, de la production et de la commercialisation d'œufs embryonnés de truites arc-en-ciel (*Onchorynchus Mykiss*). Fruit de 20 années de R&D, son expertise et la qualité de ses souches assurent à l'entreprise une grande présence à l'international.

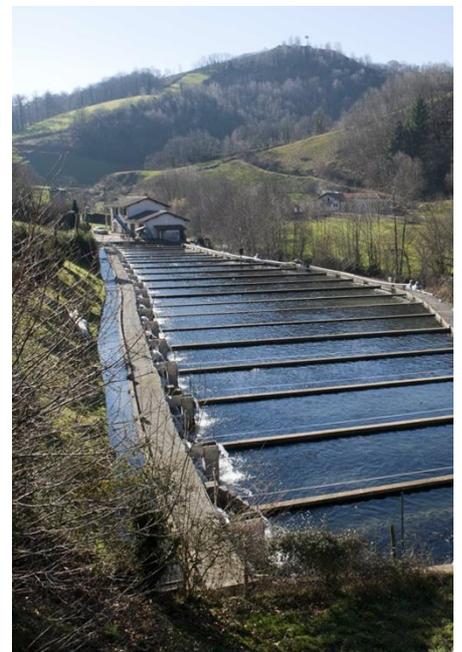
Chaque année, ce sont **250 millions d'œufs embryonnés de truites** reconnus pour leur grande qualité qui sont commercialisés dans le monde entier.

Un élevage maîtrisé en piscicultures familiales intégrées dans leur environnement naturel

Les piscicultures familiales du Groupe Aqualande sont intégrées dans leur milieu naturel, à proximité de rivières où coule une eau d'une qualité exceptionnelle, dans une nature généreuse et préservée.

Grâce à l'investissement permanent du groupe en R&D, l'entreprise est leader de l'élevage de truites en eau douce en Europe avec :

- **40 piscicultures** réparties sur le massif forestier landais, les Pyrénées, les Charentes, le Languedoc, la Bretagne, et en Espagne. 5 d'entre-elles sont converties au mode d'élevage biologique.
- **15 000 tonnes de truites** produites annuellement dont 12 000 tonnes de grandes truites (supérieures à 2Kg) destinées à la fumaison.



Des ateliers de transformation de haute technologie pour sublimer la matière première

Leader européen de l'élevage de truite, l'entreprise a aussi développé son pôle transformation de manière tout aussi performante. En 2019, les ateliers de transformation réalisaient 110 millions de chiffre d'affaires et employaient 700 personnes.

Le Groupe Aqualande a développé trois types d'activités de transformation de la truite :

1. **La production de truite fumée dans les ateliers de Sarbazan.** Aujourd'hui, le groupe occupe 70% du marché hexagonal de la truite fumée, son produit phare, avec **5 000 tonnes commercialisées chaque année.**
2. S'adaptant à la période de ponte naturelle des truites, **la production des œufs de truite** ne peut se faire que de décembre à janvier. Pour cela, les truites sont sélectionnées attentivement en fonction de leur maturation. Chaque année, l'entreprise en produit **120 tonnes.**
3. **La découpe pour les marchés de la marée fraîche et des produits surgelés** se fait à Roquefort également.

4. LA TRUITE SOUS TOUTES SES FORMES

Grande distribution, CHR, magasins spécialisés... le Groupe Aqualande commercialise ses produits via plusieurs canaux et sous différentes marques :

MARQUE	RÉSEAU	PRODUIT
	Grande distribution	<ul style="list-style-type: none"> • Truite fumée • Œufs de truite Conventiel et bio
	Grande distribution	<ul style="list-style-type: none"> • Truite fumée • Œufs de truite
	Magasins spécialisés bio	<ul style="list-style-type: none"> • Truite fumée
	Restauration	<ul style="list-style-type: none"> • Truite entière • Truite en pavés • Truite en filets (sous plusieurs calibres) • Truite fumée • Truite pour préparations culinaires Conventiel et bio
	Poissonnerie Libre service	<ul style="list-style-type: none"> • Truite en portions, éviscérées ou désarêtées • Truite filets avec ou sans peau • Truite en pavés avec ou sans peau Conventiel ou bio Bar de méditerranée
	Grande distribution	<ul style="list-style-type: none"> • Truite entière • Truite en pavés • Truite en filets

UN GROUPE ENGAGÉ

Stéphane Dargelas, PDG :

« Notre objectif ultime n'est pas la neutralité écologique, mais être contributeur positif pour la nature. »

1. GROUPE AQUALANDE, ENTREPRISE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RSE

Depuis sa création en 1981 par des aquaculteurs landais, le Groupe Aqualande est fortement attaché à ses valeurs et engagé dans sa stratégie de développement. Celle-ci s'appuie sur des métiers et des savoir-faire construits au fil du temps, dans un milieu dont la préservation est au cœur de ses préoccupations.



Dès 2011, lorsque la norme ISO 26000* est développée par l'AFNOR**, le Groupe Aqualande fait partie des premières entreprises à adhérer à cet outil de régulation volontaire et internationale pour évaluer ses engagements RSE. L'entreprise a ainsi développé sa réflexion autour des trois piliers du développement durable :

- **Économique** : politique salariale, redistribution de la valeur ajoutée, performance économique et présence sur le marché, investissement RSE, satisfaction du consommateur.
- **Environnemental** : matières premières, gestion de l'eau, biodiversité, consommation d'énergie et production de gaz à effet de serre, émission des effluents des déchets, satisfaction environnementale des parties prenantes.
- **Social** : diversité et égalité des chances, emploi, santé et sécurité, formation et éducation, droits de l'homme et société civile.

Afin d'évaluer la prise en compte du développement durable dans la stratégie, le management et les résultats de l'entreprise ; les experts de l'AFNOR examinent les données fournies par l'entreprise et organisent des interviews croisées avec les différents acteurs.

Depuis le début de sa participation, le Groupe améliore sa notation à chaque évaluation, jusqu'à atteindre en 2017 le niveau « Exemplaire » du Label engagé RSE, modèle AFAQ 26 000 avec 713 points sur 1000. Un niveau qui démontre que le Groupe assume pleinement sa responsabilité sociétale notamment grâce à un dialogue mis en place avec ses parties prenantes et leur intégration dans la démarche.

* Publiée en 2010 par l'Organisation internationale de normalisation, la norme ISO 26000 établit les principes, thèmes et lignes de force du concept de responsabilité sociétale (ou responsabilité sociale), ainsi qu'une méthode de mise en application destinée à tout type de structure (entreprise, ONG, collectivité, syndicat...). ISO 26000 est en cela en phase avec la définition de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) telle qu'elle a été définie en 2001 par l'Union Européenne. Bien souvent, la norme ISO 26000 est au cœur de la stratégie RSE des entreprises.

** Créée en 1926, l'Association Française de Normalisation (AFNOR) est l'organisation française qui représente la France auprès de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) et du Comité Européen de Normalisation (CEN). Elle est placée sous la tutelle du ministère chargé de l'industrie. Reconnue d'utilité publique, l'AFNOR édite la collection des normes NF.

2. UNE AQUACULTURE DURABLE ET RESPONSABLE EN MILIEU NATUREL

2.1 L'INNOVATION AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION DU MILIEU AQUATIQUE

Production d'œufs de truite embryonnés, élevage, transformation... **la maîtrise de l'ensemble de la filière est un véritable atout** pour le Groupe. C'est un système qui lui assure une grande autonomie et surtout un véritable contrôle sur la qualité et sur l'impact de son activité.

La préservation des rivières et des océans est l'un des principaux enjeux pour le Groupe qui a toujours eu à cœur de respecter la nature qui lui offre une **ressource indispensable à son activité d'élevage** : l'eau.

En amont de la filière, la Ferme Marine du Douhet a anticipé les attentes sociétales et mis en pratique un traitement des effluents de l'écloserie afin de maintenir une eau de qualité dès la fin des années 90 :

- En protégeant l'environnement par la captation de substances nocives et polluantes.
- En améliorant le bien-être des alevins par l'optimisation des paramètres physicochimiques des circuits d'élevage.
- En produisant des algues vendues aux mêmes filières que celles du lagunage.

Pour ce faire, l'entreprise a profité du merroir (terroir marin) qui l'entoure : les marais ostréicoles. D'anciennes claires d'affinage des huîtres ont été reliées dans un lagunage, dans lequel les eaux de rejets de l'écloserie sont purifiées par l'effet conjoint des UV et d'un écosystème d'algues et de crustacés. Il s'agit là de la bioremédiation « outdoor ».

Depuis 5 ans, plusieurs filiales (FMD, LPDS, LTCA) ont d'ailleurs développé une activité de culture, de collecte et de transformation d'algues et commercialisent sur des marchés tels que les cosmétiques, les compléments alimentaires ou la médecine vétérinaire.

Une collaboration récente avec le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) envisage même de réintroduire des farines d'algues dans les aliments pour poissons : la boucle serait ainsi bouclée !

Préserver les océans est tout aussi important pour les pisciculteurs du Groupe Aqualande. Afin d'éviter l'épuisement des ressources halieutiques, l'entreprise a trouvé des solutions concrètes notamment en engageant des travaux R&D comme passer sous la barre des 25% l'utilisation de produits de poissons issus de la pêche.

Véritable sentinelle des rivières, les pisciculteurs du groupe se sont par ailleurs engagés à garantir la qualité de l'eau des rivières qu'ils utilisent :

- Adhésion au GDSAA (Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine), outil de veille au service des pisciculteurs pour assurer la protection du milieu aquatique et l'état sanitaire des poissons. Le GDSAA passe régulièrement sur les sites pour faire des mesures en qualité d'eau en amont et en aval des piscicultures. Le pisciculteur effectue aussi des autocontrôles de qualité d'eau tous les 15 jours.
- Réalisation d'un IBGN sur chaque site (Indice Biotique Global Normalisé).
- Participation au SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).
- Partenariat avec les Agences de l'Eau pour le développement d'une carte d'identité environnementale, plate-forme publique des performances environnementales des sites.

Clé de voûte des savoir-faire et de la réussite du Groupe, l'innovation a pour objectif de diminuer l'appel aux ressources naturelles. L'entreprise travaille ainsi depuis quelques années sur des installations de piscicultures en circuit fermé, toujours adossées à une rivière pour conserver le milieu naturel des truites et une qualité d'eau inégalable et toujours sur des élevages à taille humaine.

Installations techniques, consommation d'énergie, qualité de l'eau, plusieurs tests sont en cours sur différents sites.

Lionel Colin, Directeur QHSE & RSE :

« L'eau est l'une de nos priorités au sein d'Aqualande. Le maintien de sa qualité et de ses propriétés est essentiel pour le bien-être de nos poissons et la qualité des produits proposés aux consommateurs »

2.2 UNE VEILLE PERMANENTE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DE L'EMPREINTE CARBONE

Depuis 2012, le Groupe Aqualande a intégré une démarche d'Analyse de Cycle de Vie de ses truites fumées visant à chercher à atteindre les meilleurs ratios possibles en matière d'émission de CO₂, de consommation d'eau et d'empreinte sur la biodiversité. Cela a résulté, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, à un affichage volontaire des performances environnementales du Groupe sur ses emballages.

En 2021, en complément de ces ACV menées sur ses produits, l'entreprise entame la mise en place du bilan d'émissions de gaz à effet de serre sur la totalité de ses activités. Un bilan permettra ensuite de prioriser les stratégies de réduction pour les années à venir.

2.3 LE BIO, UN CERCLE VERTUEUX

Face à la croissance de la demande de produits bio et la volonté de s'orienter vers des modes de production plus vertueux, l'entreprise propose de nouveaux produits destinés à une consommation plus responsable. Les piscicultures ont développé plusieurs sites dédiés à la production biologique. 5 piscicultures sur 40, ce qui représente 20% des sites pour un volume de production de 18% prévu pour 2021.



3. L'EXIGENCE QUALITÉ DE L'AMONT À L'AVAL

Bernard Gassie pisciculteur à Bruges : « Nous avons choyé et surveillé nos truites durant toute leur croissance, c'est sûrement ce petit plus qui donne une saveur inimitable à nos produits ».

La qualité est au cœur des préoccupations du Groupe Aqualande, et ce, de l'eau des rivières destinée à l'élevage au produit fini. Une qualité qui passe par la bonne santé et le bien-être des poissons, tous deux essentiels dans la philosophie d'Aqualande. Ils assurent des produits à la chair savoureuse constante, favorisent la performance économique et permettent aux pisciculteurs de travailler dans les meilleures conditions. Pour obtenir une qualité constante de l'amont à l'aval, l'entreprise améliore en permanence ses pratiques d'élevage et s'assure d'une traçabilité sans faille.

3.1 UNE TRUITE BIEN ÉLEVÉE

Les 41 piscicultures du Groupe Aqualande sont des exploitations **familiales**, à taille humaine, qui permettent à l'éleveur de rester au plus près de ses poissons et de leur apporter tous les soins nécessaires. Ces élevages sont ainsi certifiés « Agriconfiance », ce qui garantit que les bonnes pratiques d'élevage indispensables au bien-être de l'animal sont appliquées : qualité de l'eau, qualité des installations, alimentation, soins quotidiens, conditions de transformation, mode de transport... Des pratiques encadrées et contrôlées par un organisme indépendant.

L'élevage des truites ne peut être que respectueux des poissons. Les truites arc-en-ciel sont des poissons domestiques bien adaptés à la pisciculture mais elles sont, comme toutes les truites, très exigeantes quant à leurs conditions de vie.

L'**alimentation** des poissons est un élément essentiel pour garantir de bons taux d'Omega 3 et un excellent ratio d'Omega 3/Omega 6 de la chair de la truite.

Les produits d'Aqualande sont exempts de conservateurs et de colorants et ne contiennent pas les contaminants que l'on retrouve dans certaines mers (Baltique...) ou circuits d'élevage.

3.2 MAÎTRISER L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE POUR UNE TRAÇABILITÉ SANS FAILLE

Tous les éleveurs du Groupe Aqualande sont équipés d'un logiciel développé spécifiquement pour assurer la traçabilité depuis l'aliment, l'origine et la vie des poissons jusqu'au consommateur et permettre de visualiser et planifier la production tout au long du cycle d'élevage.

À partir de chaque numéro de lot individuel, l'entreprise connaît en temps réel toutes les informations du produit depuis le pisciculteur et l'origine des alevins jusqu'au consommateur final, garantie d'une traçabilité sans compromis et d'une fraîcheur des produits, confortées par les audits annuels d'organismes indépendants.

4. DES CERTIFICATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES, GAGES DE L'ENGAGEMENT DU GROUPE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ

Savant équilibre entre tradition, R&D et respect de l'environnement, l'engagement du Groupe se traduit évidemment dès les premiers instants de la vie des poissons. En effet, de l'élevage à la transformation de ses produits, l'entreprise met tout en œuvre pour préserver l'environnement et assurer une grande qualité de produit. Eau, alimentation des truites, gestion des déchets, le Groupe est engagé depuis l'origine dans une aquaculture durable et responsable. Une politique qui lui a permis d'obtenir plusieurs labels et certifications gages de qualité et d'engagement.



100% des piscicultures sont engagées dans la **démarche d'amélioration continue** de la qualité des poissons. Des engagements qui sont contrôlés et certifiés selon des référentiels et cahiers des charges reconnus. Tous les pisciculteurs sont d'ailleurs formés chaque année à l'audit interne pour s'assurer de la conformité des pratiques d'élevage et des engagements de chacun.

AGRICONFIANCE

Aqualande a mis en place un système de management environnemental auprès de ses pisciculteurs et a obtenu la certification **NFV 01-2007** « système de management de la qualité et de l'environnement de la production aquacole » pour 100% de ses sites depuis 2004, lui permettant l'obtention du label **AGRI CONFIANCE**. Celui-ci garantit la qualité du suivi des pisciculture par le respect des guides de bonnes pratiques d'élevage, une traçabilité totale de l'œuf à l'assiette, le respect du cahier des charges pour l'alimentation des poissons.



Tous les sites ont également obtenu la certification **NFV45-100** « la truite charte qualité » qui s'attarde particulièrement sur la circulation de l'eau, la fourniture alimentation sans OGM (<0,9%) et sans farines de viandes, la limitation des traitements, la traçabilité...

ICPE

Tous les sites piscicoles du Groupe sont réglementairement suivis dans le cadre des **ICPE** (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) et adhèrent au **GDSAA** (Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine).

Le travail accompli par les pisciculteurs doit répondre aux attentes du client et du consommateur en termes de qualité, de qualité nutritionnelle et de respect de l'environnement. Tous les pisciculteurs s'engagent notamment à :

- **Préserver l'eau** : véritables acteurs environnementaux des rivières, ils jouent un rôle important dans le suivi de la qualité des eaux qui entrent et qui sortent de leur élevage ;
- **Préserver les ressources halieutiques** : la part de produits de poisson de pêche dans l'aliment représente moins de 25% (hors bio) ;
- **Repeupler les rivières** : un plan est mis en œuvre chaque année en partenariat avec les fédérations de pêche ;
- **Politique de suppression des antibiotiques** : l'entreprise a réduit leur utilisation par quatre en 10 ans. Aqualande affiche le plus faible taux de toutes les filières animales. Ainsi 97% des sites pratiquent la vaccination.



ISO 14001

Garantie de la maîtrise des processus et l'efficacité du système de management environnemental mis en place par le Groupe, **la certification ISO 14001** sur site de production de truite fumée de Sarbazan a permis à l'entreprise, après un processus de 3 ans, d'anticiper les interrogations liées aux impacts environnementaux de ses activités.



CHARTRE QUALITÉ INTERPROFESSIONNELLE « AQUACULTURE DE NOS RÉGIONS »

Afin de faciliter l'information du consommateur, les acteurs de la filière aquacole ont créé dès 2009 la « **Charte Qualité – Aquaculture de nos régions®** ». Cette charte réunit les engagements des pisciculteurs en matière de qualité et de conditions d'élevage des poissons d'eau douce et d'eau de mer. Elle est contrôlée par un organisme indépendant et met en avant toutes les garanties de fraîcheur, de traçabilité, et de bien-être des poissons.



Groupe Aqualande est membre du collectif 3D qui réunit des entreprises de toutes tailles et de toutes filières engagées dans une démarche de Responsabilité Sociétale pour échanger et progresser.

Les missions principales de ce collectif :

- Échanger et benchmarker sur les bonnes pratiques de l'ensemble des champs de la Responsabilité Sociétale.
- Développer des outils et des méthodes pour performer les démarches RSE des membres.
- Organiser une meilleure communication collective des pratiques.
- Partager les résultats RSE aux parties prenantes internes et externes.
- Permettre aux entreprises d'être acteur de la définition de la Responsabilité Sociétale pour le secteur agroalimentaire.



IFS

Le site Sarbazan, dédié à la transformation de truite fumée, et le site de Roquefort, dédié à la marée, sont certifiés selon le référentiel IFS (International Food Standard) au niveau supérieur. Ce certificat atteste du haut niveau de maîtrise de ses productions et garantit les meilleurs niveaux de qualité et de sécurité des aliments mis sur le marché.



MÉDAILLES

Fin février 2020, le Groupe Aqualande et sa marque OVIVE faisaient (re)découvrir sa truite 100% française sur le Salon International de l'Agriculture.

A cette occasion, les produits OVIVE ont remporté 2 distinctions :

- La médaille d'Or pour les Œufs de truite OVIVE Bio
- La médaille d'Argent pour la Truite fumée OVIVE origine Aquitaine.



UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE QUI PLACE L'HUMAIN AU CŒUR DE SON ORGANISATION

1. DÉVELOPPER L'HUMAIN AU CŒUR DE LA FILIÈRE

1.1 L'ENGAGEMENT RH

Convaincu que penser collectif, agir collectif et travailler en collectif sont de réelles forces pour mener à bien ses actions, le Groupe Aqualande a placé l'homme au cœur de son activité.

La politique de ressources humaines du Groupe centrée sur le bien-être de ses employés. Conscient de la pénibilité physique du travail et de l'importante charge mentale qu'il peut représenter, l'entreprise a, en partenariat avec le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), mis en œuvre une politique d'amélioration continue de la sécurité et des conditions de travail afin de garantir un bien-être au travail :

- Analyse et prévention des risques en groupes de travail ;
- Évaluation de la pénibilité des postes de travail ;
- Formation et information des salariés à la prévention des risques ;
- Amélioration de l'ergonomie des postes de travail...

Chaque nouvel investissement intègre systématiquement des mesures ergonomiques et des améliorations de sécurité développées avec les salariés de façon participative.

Avec l'appui de la Direction, un nouveau programme d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail a été engagé en 2018 avec le soutien des salariés et des parties prenantes (MSA...).

Emmanuelle Debarbat, DRH : « L'entreprise a grandi avec ses salariés. La culture d'entreprise familiale d'origine y est restée forte malgré sa croissance. Nous avons à cœur d'accompagner les salariés tout au long de leur carrière au sein du Groupe (formations, reconversions...). »

Avec sa politique de co-construction de la stratégie d'entreprise, le Groupe Aqualande implique les salariés dans nombre de ses réflexions et a ainsi développé « **Grandir Ensemble 2021** », un projet de 3 ans lancé en 2018 afin de motiver les salariés dans un contexte de forte croissance avec 5 axes de travail.

1. Partager la vision et piloter la performance jusqu'au terrain ;
2. Renforcer les pratiques managériales collectives et individuelles ;
3. Moderniser / adapter l'environnement et l'outil de travail ;
4. Développer convivialité et solidarité ;
5. Développer le management des absences ;

Pour Grandir Ensemble, 140 collaborateurs du groupe échangent et travaillent régulièrement sur différents chantiers tels que :

- Projet d'entreprise ;
- Développement de la culture Santé Sécurité au Travail ;
- Processus d'intégration et de formation ;
- Crèche d'entreprise ;

En 2019, Groupe Aqualande a créé le **programme BEES**. 4 lettres représentant ses valeurs ancrées dans l'ADN du Groupe : Bienveillance, Engagement, Exemplarité, Solidarité. De l'anglais « Abeilles », c'est LA **référence du travail collectif** à l'image de la « **ruche** » **Groupe Aqualande**.



1.2 DES COLLABORATEURS ACCOMPAGNÉS TOUT AU LONG DE LEUR CARRIÈRE

Dès leur embauche, les collaborateurs d'Aqualande entrent dans un parcours d'accompagnement qui les suivra tout au long de leur carrière.

Encadré par une **Charte de Parrainage**, chaque nouveau salarié est encadré et formé par une marraine ou un parrain qui lui permet de s'intégrer dans les meilleures conditions. Les parrains sont eux-mêmes formés à la fonction et préparés au transfert de compétences. Ils accompagnent les parrainés dans l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à leur emploi, dans la transmission et le partage des valeurs de l'entreprise ainsi que la coopération intergénérationnelle.

C'est également le rôle de la marraine ou du parrain que de transmettre les incontournables de la vie de l'entreprise en matière de ressources humaines, santé, sécurité, environnement, hygiène et qualité mais aussi de conseiller face aux difficultés.

En partenariat avec les organismes collecteurs et à travers différents dispositifs tels que le **plan de formation** de l'entreprise ou le CPF, le Groupe Aqualande accompagne les salariés désireux de se former et les soutient financièrement en prenant en charge les frais de formation ainsi que leur rémunération. Cet accompagnement a pour objectif de développer les compétences des collaborateurs, de faire reconnaître leurs aptitudes professionnelles par une certification, ou encore de permettre une reconversion professionnelle.



Une démarche particulièrement nécessaire sur les métiers de la pisciculture. En effet, afin de pérenniser l'excellence de ses activités, le Groupe Aqualande se doit d'accompagner les pisciculteurs dans la **valorisation des savoir-faire et des compétences internes, la fidélisation des salariés et la recherche de nouveaux talents**. Les pisciculteurs, pleinement associés dans cette démarche, participent à différents groupes de travail portant sur la **Santé et sécurité au travail, les recrutements, la formation professionnelle continue et la formation au métier de pisciculteur**.

Impliqué dans le passage de témoin entre les générations, le Groupe Aqualande va ainsi développer un **parcours de formation interne** qui sera proposé à tous les nouveaux arrivants afin de découvrir, sur une période de deux ans, l'ensemble des métiers de la pisciculture. Les futurs garants du savoir-faire découvriront un métier de passionnés, un environnement dynamique et un travail d'équipe avec pour objectif commun la poursuite du développement pérenne du Groupe.

C'est également financièrement que l'entreprise a à cœur d'accompagner ses salariés. Outre les nombreux avantages que propose l'entreprise, tout au long de leur carrière, ils bénéficient de conditions salariales avantageuses comparativement aux grilles salariales habituelles avec une valorisation de 7% en moyenne.

2. DES MÉTIERS D'EXPERTISE

De la production **d'œufs embryonnés** à la **transformation** de truite fumée, en passant par **l'élevage de poissons**, le Groupe Aqualande fait appel à de nombreuses expertises, et ce à tous les niveaux de postes.

#1 - Le Responsable d'Écloserie intervient en amont de la filière. Au sein des écloseries, il encadre et coordonne le travail de l'équipe de l'élevage. Poste accessible aux détenteurs **d'un MASTER 2 en Aquaculture**, il faut **6 à 8 années d'expérience** pour assurer le fonctionnement du site et veiller sur les œufs de poisson tout au long de l'année. Il a des responsabilités qui incombent naturellement à une personne à ce type de poste :

- Administration des RH sur site
- Sensibilisation et formation de l'équipe au respect des normes sanitaires et de sécurité
- Gestion du planning des réceptions, des préparations des lots et livraisons des clients
- Organisation du planning de travail production sur site
- Vérification du bon enregistrement du suivi d'élevage
- Gestion du bon fonctionnement du site en matière de suivi vétérinaire, suivi sanitaire, suivi administratif et suivi des travaux de maintenance

Il est également d'interlocuteur à la société auprès des fournisseurs et des intervenants extérieurs.

#2 - Poste accessible aux détenteurs d'un BAC PRO ou d'un BTS productions aquacoles, l'ouvrier piscicole est au chevet des poissons tout au long de l'année. Au sein des piscicultures il veille sur le cheptel dans le plus grand respect des règles QHSE.

- Prise en charge et contrôle de l'alimentation des poissons
- Suivi de la bonne croissance et la bonne santé des truites
- Veille au bien-être des poissons
- Surveillance d'astreinte du site et du cheptel
- Entretien et maintenant du site, des installations et du matériel
- Soins aux poissons
- ...

Véritable sentinelle des rivières, l'ouvrier piscicole veille tout particulièrement à la qualité de l'eau et de l'environnement des truites (oxygénation, propreté...).



#3 - Le poste d'opérateur de production n'exige pas de formation spécifique ou d'expérience, mais les profils type « CAP cuisine » permettent de maîtriser l'un des principaux critères de ce métier : les règles d'hygiène et de sécurité. Les candidats souhaitant participer à l'évolution d'une entreprise en pleine croissance y développent leur goût pour le terrain et leur esprit d'équipe.

La mission principale est de réaliser une ou plusieurs étapes de production et/ou de conditionnement, manuellement ou sur des machines automatisées, suivant un mode opératoire déterminé et des consignes et normes strictes de qualité, d'hygiène et de sécurité.

Les activités principales de l'opérateur de production :

- Réalisation d'opérations manuelles ou automatisées selon un mode opératoire de production ou conditionnement établi,
- Manutention de produits ou de matières manuellement ou à l'aide d'un appareil de manutention,
- Tri et contrôle quantitatif et/ou qualitatif des produits,
- Renseignement des fiches de suivi de production,
- Rangement et nettoyage de son poste de travail,
- Prise et passage de consignes en début et en fin de poste.

L'entreprise dynamique recrute toute l'année, à tous niveaux de poste et sous tout type de contrat.

En 2020, le Groupe recrutait 480 personnes (CDD & CDI). Embauches ou transformations de CDD, l'entreprise a signé pas moins de 112 CDI soit 16% de l'effectif moyen annuel.

AQUALANDE, UN GROUPE ACTEUR MAJEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE

1. L'ANCRAGE TERRITORIAL, UNE ÉVIDENCE INCONTOURNABLE

Les ateliers de **Roquefort et Sarbazan** sont situés à moins de 100 km en moyenne des élevages. Une volonté écologique, sociale et territoriale. Impliqué dans la vie économique et culturelle locale, l'ancrage à ses territoires est une évidence incontournable pour le Groupe. Toutes les familles vivent en milieu rural, à moins de 15 km de la pisciculture.

Sur les sites de transformation, l'entreprise privilégie l'emploi et les fournisseurs locaux et les salariés sont des acteurs impliqués de la vie publique locale (élus, membres d'associations...).

L'entreprise a également engagé dans une démarche d'achats responsables 18 des principaux fournisseurs, hors poisson, qui ont signé la charte d'achats

responsables, fondée sur un engagement réciproque intégrant les droits de l'Homme, l'environnement, les conditions de travail et la loyauté des pratiques.

83% des achats d'emballages et des transports sont réalisés en France (les 17% restants en pays limitrophes) dont 52% à moins de 200 kilomètres de l'unité de transformation.

Par ailleurs, la marque Ovide s'engage avec ProFrance et sa certification « Origine France garantie » qui assure l'origine du produit, de la matière première, du sel, de la main d'œuvre et d'une partie des emballages.



2. UNE ENTREPRISE IMPLIQUÉE DANS LA VIE SOCIO-CULTURELLE LOCALE

Le Groupe Aqualande s'engage dans les associations sportives et culturelles locales et sponsorise à ce titre **l'équipe féminine de Basket Landes**. Céline Dumerç, vice-championne olympique de basket, est d'ailleurs l'une des ambassadrices d'OVIVE, la marque phare du Groupe.

Il s'engage par ailleurs dans des projets de mécénat sur des thématiques en lien avec les valeurs de l'entreprise.

A ce titre, le Groupe soutient :

- **Le festival Musicalarue de Luxey** favorisant l'accès à la culture dans les territoires ruraux et soutient la création artistique régionale lors d'un événement estival réunissant plus de 50 000 spectateurs et tout au long de l'année dans son théâtre.
- **L'association Plantons pour l'avenir** qui soutient des opérations de reboisement tout en encourageant une gestion durable des forêts, visant à concilier la filière économique, les usagers et la biodiversité.
- **Les Rivières Sauvages** œuvrant depuis 2007 pour préserver les derniers joyaux en eau courante encore sauvages (soit 1% des rivières françaises).
- **Landes Musiques Amplifiées** amplificateur de talents depuis 25 ans, constitue un relais professionnel départemental favorisant la création artistique, en la rendant accessible à tous ! L'objectif est de proposer une nouvelle façon d'imaginer des sorties culturelles en découvrant des œuvres et des artistes dans des lieux de production agricole.